

Communiqué de presse

Le 26 mai 2015

AP-HP : Les Hôpitaux Universitaires Paris Centre certifiés par la Haute Autorité de Santé.

La Haute Autorité de Santé-HAS a publié le rapport définitif de la procédure de certification V2010 des Hôpitaux Universitaires Paris Centre-AP-HP. Les sept hôpitaux de ce groupe hospitalier, Cochin, Port-Royal, Broca, La Colégiale, La Rochefoucauld et l'Hôtel-Dieu à Paris sont certifiés avec sept recommandations.

Ces sept recommandations portent sur trois thématiques. Les deux premières sont relatives au respect de l'intimité et de la dignité du patient en psychiatrie et en court séjour. Trois autres recommandations portent sur la prise en charge médicamenteuse du patient en court séjour et la prescription de médicaments chez le sujet âgé en court séjour et en psychiatrie. Enfin, les deux dernières recommandations ont trait à la gestion du dossier patient en psychiatrie et en court séjour.

Cette certification souligne l'investissement de l'ensemble de la communauté hospitalière de ce groupe hospitalier. Aujourd'hui il compte 1 483 lits dont 883 à Cochin, Port-Royal-Tarnier, 560 à Broca, la Colégiale, la Rochefoucauld et 40 à l'Hôtel-Dieu.

La visite initiale de certification en janvier 2013 avait relevé deux réserves majeures relatives sur les blocs opératoires et les endoscopies. Celles-ci sont intégralement levées. Quant aux trois recommandations sur la prise en charge médicamenteuse et sur la prescription médicamenteuse chez le sujet âgé en psychiatrie et en court séjour, elles ont été maintenues puisqu'elles ne figuraient dans la visite de suivi organisée en novembre 2014.

Le travail et la dynamique mis en œuvre par le groupe hospitalier a permis de répondre aux non-conformités observées par la HAS et de lever les réserves et la quasi-totalité des recommandations.

L'engagement de tous les professionnels du groupe hospitalier a créé une réelle dynamique d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins au bénéfice des patients et des professionnels.

Effectuée par des professionnels mandatés par la HAS, la certification est obligatoire et intervient périodiquement tous les 4 ans. Elle a pour objectif de porter une appréciation indépendante sur la qualité des soins et les bonnes pratiques d'un établissement de santé.

A propos de l'AP-HP

Centre hospitalier universitaire à dimension européenne mondialement reconnu, l'AP-HP compte 38 hôpitaux accueillant chaque année 7 millions de personnes malades en consultation, en urgence, lors d'hospitalisations programmées ou en hospitalisation à domicile. Elle assure un service public de santé pour tous 24h/24. L'AP-HP est aujourd'hui le premier employeur d'Ile-de-France avec 95 000 personnes – médecins, chercheurs, paramédicaux, personnels administratifs et ouvriers. www.aphp.fr

Contacts Medias

- Service de presse de l'Assistance Publique–Hôpitaux de Paris : 01 40 27 37 22 –service.presse@sap.aphp.fr

- Hôpitaux Universitaires Est Parisien, Direction de la Communication : Claire Patrelle 01 58 41 13 59 -
claire.patrelle@aphp.fr